Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 17 (1879)

Heft: 16

Artikel: [Nouvelles diverses]

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-185203

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

et Lancret n'ont pas dédaigné d'en illustrer quelques uns de leurs plus fines peintures. Deux œufs, offerts en cadeau à l'une des filles de Louis XV, M^{me} Victoire, en renfermant dans leurs coques des paysages et des scènes traitées finement, sont conservés parmi les curiosités de la bibliothèque de Versailles, où on peut les voir sous verre, montés sur un élégant trépied.

Il est vrai de dire que, de nos jours, on met quelquesois, dans les œuss de Pâques, des bijoux de grand prix et même des cachemires pour les dames. Une fille d'Eve, à qui l'on offrait un de ces œuss gigantesques porté par deux laquais, déclara ne vouloir plus accepter désormais qu'un œus assez vaste pour contenir un équipage à quatre chevaux!

Lo râitolet.

Dâo teimps iô lè bétès étiont dâi dzeins, et que le dévezâvont, cein n'allâvè diéro mî qu'ora dein stu bas mondo. Lâi avâi dza dâi taborniaux et dâi fin-retoo, dâi pourro z'inoceints et dâi crouïo guieux. Vo vo rassoveni bin dè cé chenapan dè renâ que terà onna carotta à cé nianiou dè corbé tandi que lâi fasâi tsantâ dâi gaudriolès su on nohi; et cé bourrisquo qu'avâi étâ condanâ à passâ l'arma à gautse po avâi brottâ onna mooce dè triolet ein passeint découté lo pra dè la cura, tandi que lo lion qu'avâi dévourâ on bovâiron, duè faïès et on bocan, n'a pas pi z'u on crutz d'ameinda. L'est veré que lo lion étâi lo râi dâi z'animaux; mâ cein est-te onna réson?

Quand lo lion fe nommâ râi, lè z'osés volhiront reclliamâ, mâ coumeint n'aviont pas onco lo référandon, falle dzoure quie; mâ lâi volliavont pas obéï et lâi fasont la niqua du su lè niolans. Cein n'allâve rein bin non plie tsi clliâo s'eimplioumâ, kâ lè bounosés assassinâvont lè dzenelhies; lè coucous robâvont lè nids âi pequa-bou; lè z'agacès toosont lo cou âi tserdignolets, et lo lion que n'étâi pas fotu dè lè férè accordâ, démichenà dè râi dâi z'osés et ne resta què po lè bétès.

Lè z'osés que ne poivont pas mé restâ dinsè, décidaront d'avâi assebin on râi et s'asseimbliront onna demeindze matin à Boutavan. Convegniront que voléront lo contr'amont et que cé qu'ôdrâi lo pe hiaut sara vo râi. Dévant dè s'eimbriyî, s'eincoradzîvont lè z'ons lè z'autro. Onna bora, qu'avâi tant einvià dè la pliace, essiyîvè sè z'âlès et lè petits boron sè redzoïessont dza. On âlhio, que ne craignâi nion, ve on tot petit osé posâ su onna folhie dè câodre et lâi fe:

- Vâo-tou assebin concouri?
- Et porquiè pas, que repond lo petit.
- Eh bin, tè que t'és boun'einfant, tè vu portâ on bet, monta-mè dessus!

Le petiot sè ganguelhiè su lo cotson dè l'âlhio et lâi sè tint sein budzi; et à n'on coup dè subliet bailli pè on lutséran: prrrrou!... s'einvolont ti et l'âlhio assebin, que ne repeinsavè perein ao petit osé qu'étai tant lerdzi que ne la cheintai pas. Tsa-

con dévessâi tsantâ on petit refredon dévant de recheindre, et lo premi qu'on oïe, fe la bora que n'alla pas pî tant qu'ao coutset d'on fémé; assebin lè petits borons pliorâvont coumeint dâi vés. Lè z'oûïès ein euront d'aboo prâo assebin et lo co, co, co, co, co, dè la dzenelhie n'étâi pas destra hiaut. Ensin revegniront ti lè z'ons aprés lè z'autro, que ne resta bintout pe nion què l'âlhio, que desiront ti : Vouaiquie lo râi! vouaiquie lo rai!... Atteindèvo vâi on momeint et câisi-vo! que fe on pindzon qu'étâi dâo jury : Accutâ et vouâiti!... Tot lo mondo sè câisà et quand l'âlhio sè fut arretâ et que ne poivè pe ietz, on ve lo petit osé qu'étài dessus s'einvolâ onco dou pî pe hiaut et férè son tiu ru tiu tiu; et furont ti tant ébahi que n'ein revegnont pas. Portant lo troviront trâo petit, kâ l'ariont z'u vergogne d'avâi on petit craset dinsè po râi; nomiront l'âlhio lo râi et lo petit osé fe lo râitolet, que cein vâo derè lo petit râi.

Le rire. — Un auteur qui a consacré de nombreuses pages à l'étude du rire, donne les règles suivantes d'après lesquelles on peut reconnaître le caractère d'une personne à sa manière de rire:

Il y a autant de genres de rires que de voyelles. Les personnes qui rient en A sont franches, inconstantes, amoureuses du bruit et du mouvement.

Le rire en E est le propre des slegmatiques et des mélancoliques.

L'O indique la générosité dans les sentiments et la hardiesse dans les mouvements; y prendre garde si l'on appartient au sexe faible.

I I I, rire des enfants, et des personnes naïves, dénote une nature serviable, dévouée, mais timide, irrésolue.

Les blondes rient en I, ce qui ne veut pas dire que toutes soient naïves.

Evitez comme la peste tous ceux qui rient en U; ce sont des avares, des hypocrites, des misanthropes.

Une cuisinière, congédiée après huit jours de service, réclamait le paiement d'un mois entier et avait, à cet effet, fait citer sa maîtresse devant le juge de paix. La dame se plaignait amèrement des moyens perfides employés par la réclamante pour lui interdire l'entrée de sa cuisine et s'affranchir d'une surveillance gênante, ce que, ajoutait-elle, lui avait coûté une robe de soie toute neuve.

- Mais quels sont donc les moyens par lesquels vous empêchez votre maîtresse de pénétrer dans la cuisine? demanda le juge à la cuisinière.
- Monsieur, répondit la péronnelle d'un air souriant, je n'aime pas quand les maîtres vous tombent sur le dos. Pour les en dégoûter, je mets sur les tablars élevés, sur la cheminée, dans tous les coins enfin, des plats longs et des assiettes remplis d'huile ou d'eaux grasses. Quand madame vient, elle ne manque jamais de fureter partout et de prendre les assiettes et les plats pour voir ce qu'il

y a dedans. Alors l'huile ruisselle, et madame, furieuse, s'en va se déshabiller. Ça produit toujours un bon effet... elle ne revient plus.

Cette même cuisinière se trouvait précédemment au service d'un vieux gourmet qui se plaignait sans cesse de la mauvaise qualité du gibier qu'elle lui faisait payer fort cher. Un beau matin, le monsieur prend la détermination d'aller lui-même faire ses emplettes, et il achète un magnifique poulet. La cuisinière reçoit sans mot dire la précieuse volaille. Mais au lieu de la mettre rôtir, elle va la revendre au même fournisseur, pour la remplacer par un autre poulet maigre et corriace.

Monsieur R... fut obligé d'avouer le soir qu'il ne se connaissait point du tout en volaille, et laissa sa cuisinière continuer les achats comme du passé.

La scène se passe dans une fabrique d'ébauches du vignoble neuchâtelois, un mardi matin.

Le patron. - Où donc avez-vous été hier, Daniel, qu'on ne vous a pas aperçu?

L'ouvrier. — J'ai bûché du bois.

Le patron. — Mais c'est impossible, on ne vous a pas vu à la maison de toute la journée.

L'ouvrier. — Je vous le répète, patron, j'ai bu chez Dubois.

Un de nos lecteurs nous ayant demandé l'autre jour quelle est l'origine du dicton si souvent usité : payer en monnaie de singe, nous nous empressons de lui dire qu'il remonte au règne de saint Louis. et qu'il est emprunté au Livre des Métiers de Paris, d'Etienne Boileau, prévôt de cette ville. Au temps du saint roi, les péages et les droits d'entrée se percevaient au passage du Châtelet. Un marchand qui faisait entrer un singe pour le vendre devait payer quatre deniers, mais si le singe appartenait à un jongleur, cet homme en le faisant jouer et danser devant le péager, était quitte du péage, tant du dit singe que de tout ce qu'il apportait pour son

Les bateleurs, qui avaient ordinairement beaucoup plus de singes que d'argent, obtenaient donc de payer en amusant les préposés, par les exercices de leurs singes qu'ils montraient gratuitement. C'est de là, croyons-nous, qu'est venue cette expres-

sion : Payer en monnaie de singe.

Avril. - Quand on a vu trois beaux mois d'avril. il est bien temps de mourir, dit le proverbe; c'està-dire qu'on doit être vieux, parce qu'il est extrêmement rare que le mois d'avril soit beau.

Ainsi donc sachons nous résigner en voyant pendant ce mois la pluie et la neige tomber, et n'oublions pas le dicton:

Faut preindre lo teimps coumeint vint, Le fenné coumeint le sont Et l'ardzeint po ceint que vaut. « Il faut prendre le temps comme il vient, les femmes comme elles sont, et l'argent pour ce qu'il vaut. »

Beaucoup de personnes ne sont pas suffisamment fixées sur la meilleure et véritable manière de préparer le thé. La voici : Se servir de préférence d'une théière en porcelaine, celle-ci altérant moins le thé que la théière de métal. Aussitôt que l'eau est bouillante, en verser un peu dans la théière pour la chauffer, la vider ensuite, y mettre le thé et l'arroser d'eau bouillante jusqu'au quart de la théière, laisser l'infusion se faire pendant cinq minutes, puis remplir la théière d'eau toujours bouil-

Société protectrice des animaux. — La peine de mort, qui a tant occupé dernièrement les Chambres fédérales, a ses partisans et ses adversaires. Les arguments de ces derniers sont de nature très diverse et la plupart sont rebattus. Par contre, celui du professeur X. est probablement inédit :

Chacun sait que le professeur est passablement darwiniste et surtout protecteur des animaux. C'est à ce dernier point de vue qu'il se place pour combattre la peine de mort. - Ne tuez pas l'homme! dit-il avec solennité; il descend peut-être du singe.

C'est sur le nez de ce même professeur X. que s'était posée une mouche dont le chatouillement lui faisait faire une affreuse grimace. Néanmoins notre homme résiste à l'envie de la chasser. - Ne causons pas d'émotion à cette mouche, se dit-il, elle est peut-être mère.

Un instituteur à son élève:

- Mon ami, comment appelle-t-on le premier jour de l'année?

- Le jour du sabbat, monsieur.

Jeux d'esprit. — Le mot de l'énigme précédente est clef. Sur 160 réponses, 125 sont justes. La prime est échue à M. Alfred Zysset, à Berthoud.

Voici une autre énigme qui nous paraît un peu plus difficile:

Construit depuis longtemps tous les jours on me fait; On me prend dans les champs, on me prend à la ville : Ce que j'offre d'unique, et qui l'est en effet, C'est que, même étant seul, on me compte par mille.

Prime: Une belle vue photographique des bords du Léman: Lausanne, Bex, Vevey, Genève, Chillon, etc., au choix du gagnant.

Nous attirons l'attention sur la séance scientifique instrumentale et récréative de M. Gaston d'Angeville annoncée pour mardi 22 courant, à 5 heures du soir, au Musée industriel. Le programme est des plus variés: expériences de mnémotechnie sur l'histoire universelle, mnémotechnie musicale, fantaisie improvisée sur tous les opéras, etc., etc.

L. MONNET.